

Si l'on considère les normales climatiques de 1970 à 2000 à Beauvais, le mois d'octobre a été un mois assez « normal » sur le plan des températures, avec 10.6° C de moyenne, 2 petites gelées les 10 et 12, et un maxi de 20.4° le 16. On peut également constater un léger déficit hydrique de 20%. Si octobre laisse l'impression d'un mois sec, c'est que ³/₄ des précipitations se sont produites sur 2 jours, les 16 et 23 octobre. Le temps a donc été relativement ensoleillé. Par contre les 10 prochains jours s'annoncent un peu frais avec environ 5° de moyenne contre 6,5 normalement en novembre.

BLE

Limaces : continuer la surveillance jusqu'à 3-4 feuilles

L'activité des limaces est globalement modérée, souvent nulle dans les parcelles qui ont été travaillées en été avec présence d'auxiliaires, parfois forte dans d'autres situations avec des sols motteux. Bien surveiller les situations à risque et les levées hétérogènes afin de vérifier qu'il ne s'agit pas d'attaques de limaces noires sur graines. Pour sécuriser et faciliter les observations, il est encore temps de poser des pièges qui servent surtout à détecter la présence du ravageur et à anticiper les dégâts. On peut être juste au seuil et avoir des dégâts, ou au-delà du seuil et ne pas en avoir par temps sec en dehors de la protection et de l'humidité offerte par les pièges.

ATTENTION : sur très fortes infestations, ce qui compte c'est surtout le nombre de granulés apportés au m² car un granulé touché n'est plus appétant ou bien les lombrics les emmènent dans leurs galeries.

Deux solutions apportent plus de 50 granulés / m² à la dose homologuée : [SluXx HP](#) à 7 kg/ha et [Limagri GR Champ](#) à 7 kg/ha.

Le SluXx est réputé plus sélectif et ne compte pas dans les IFT, mais la forme chélatée qu'il contient est tout aussi toxique pour les vers anéciques que le métaldéhyde. On peut penser que les endogés viennent moins chercher les granulés en surface. A utiliser en dernier recours donc.

Pucerons : continuer le suivi des 10 jours de présence

Le rafraîchissement prévu ne se fait pas encore sentir et les vols persistent. Les parcelles levées sont progressivement colonisées même si les niveaux d'infestation sont faibles. Nous rappelons que l'état visuel des repousses d'orge laisse penser que d'importants réservoirs de virus sont en place. Même si le seuil de 10% de pieds touchés n'est pas atteint, bien suivre le délai de présence pendant plus de 10 jours sur les parcelles levées.

Il faut être particulièrement vigilant à proximité des réservoirs potentiels de pucerons et de virus notamment récolte de maïs grain en cours par exemple. Au moment de la récolte, les pucerons contaminés s'envolent et se posent sur les parcelles proches. En cas de nécessité utiliser par exemple [Cyplan 500](#) à 0,05L/ha. Ce traitement à un impact moins fort qu'au printemps sur les auxiliaire, mais à n'utiliser que si nécessaire.

Dés herbages : primo applications voire relais en cours

Dans les parcelles nécessitant une intervention d'automne, voire deux (semis avant le 10/10 ou résistance aux sulfonilurées), continuer les applications de racinaires dès que le lit de semence a été stabilisé et humecté avec 10 à 15 mm de pluie.

Les ray grass continuent de lever, et ces levées tardives ont encore de bonnes chances de passer l'hiver s'il n'est pas précoce et rigoureux et que les graminées ont le temps d'atteindre le stade 3 feuilles avant. Eviter toutefois le stade levée du blé pour sécuriser la sélectivité. Intervenir en pré-levée ou attendre le stade une feuille vraie.

Ne pas oublier qu'en bonnes conditions, comme c'est souvent le cas cet automne, un passage de houe picoteuse ou de herse étrille est très sélectif et procure une efficacité sur graminées souvent comparable à un racinaire. Il est possible d'intervenir en prélevée à l'aveugle, ou à partir du stade 1-2 feuilles de la céréale. Pour être efficace, intervenir au stade 1 feuille des graminées maximum ou au stade cotylédon des dicots (voire une feuille sur matricaire, stellaire, coquelicot).

COLZA

Altise : bientôt le pic d'éclosion, si pic il y a

Sur altises, les éclosions ont commencé, mais le pic est attendu pour la semaine prochaine alors que les températures devraient baisser. Le seuil de nuisibilité fixé à 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie de larve a peu de risque d'être déjà atteint à ce jour. Il faudra donc observer finement, car au premier stade, les larves ne mesurent que 2 à 3 mm. L'attention doit plutôt se porter sur les colzas en retard, car les gros colzas résistent assez bien aux attaques. De plus les applications insecticides ne sont pas toujours efficaces, voire totalement inefficaces dans le cas de pyrèthres sur populations d'altises résistantes jusqu'à 100%. De surcroît elles détruisent les auxiliaires qui auraient pu réguler les populations. En dernier recours, préférer des solutions telles que [Proteus](#) à 0,625 L/ha efficace (en partie) sur altises et sur pucerons.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mercredi 2 octobre 2016 (BSV N°7), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémercyck, B. Schmitt, F.Vigneron, S.Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.